



Crédit immobilier/tromperie

Par **Visiteur**, le **08/11/2007** à **23:42**

objet : litige avec un organisme bancaire et un intermédiaire
nous sommes passés par un intermédiaire, le Crédit Social des Fonctionnaires, en vue d'obtenir un crédit immobilier.

cette association de type loi 1901 s'occupe en effet de trouver, pour le compte des fonctionnaires, des prêt sécurisés (selon leurs tracts publicitaires)

le CSF nous a alors trouvé un financement via le Crédit Foncier. Le produit présenté par le conseiller CSF était un taux variable capé dans ses mensualités

nous constatons aujourd'hui que le crédit auquel nous avons souscrit est sans cap.
nous estimons avoir été trompé par le CSF par :

- information trompeuse sur le produit
- dissimulation des risques réels du produit
- défaut d'information
- publicité mensongère

quel recours pouvons nous engager et de quelle manière?

y a t-il des actions juridiques en cours concenant des cas similaires au notre?

pour information, nous avons gardé la trace écrite des explications de la conseillère financière rencontrée à l'époque.

Notre cas n'est a priori pas un cas isolé au regard du nombre de situations similaires mettant en cause ces 2 protagonistes (CSF et crédit foncier) qui paraissent sur internet en tapant sur un moteur de recherche "csf+crédit foncier"

nous vous remercions par avance pour vos éléments de réponse.

Cordialement.

Par **tina**, le **16/01/2008** à **15:32**

je suis dans un cas similaire,j'ai d'après ma banque le pire des credits immo. contracté par l'intermediaire du !CSF en qui j'avais totale confiance!bref j'ai porté réclamation à "CSF exigence" qui s'occupe des mécontents . ils renegocient mon prêt auprès du Credit foncier, j'attend les propositions... il y a eu une action menée par un groupe avec interventions des medias,car nous sommes très nombreux mais je viens juste d'en prendre connaissance,voir sur le site cbanque .com. voilà ,et vous où en êtes vous?

Par **tina**, le **16/01/2008** à **15:43**

j'ai trouvé un article interessant: <http://www.lefigaro.fr/immobilier/2008/01/09/05002-20080109ARTFIG00506--clients-reclament-des-comptes-au-credit-foncier.php>
salutations et bonne lecture.

Par **marie**, le **12/06/2008** à **18:02**

Tina

Je viens juste de me rendre compte également que j'ai été trompée par le CSF et le Crédit Foncier comme toi. Comment as tu contacté le csf exigence et que t'a proposé le crédit foncier.

Peux tu me répondre rapidement merci.

Quels recours ?

Par **parusmajor**, le **12/06/2010** à **17:59**

La dite "association" Crédit Social des Fonctionnaires, en partenariat (ou plutôt en connivence avec le Crédit Foncier, pratique des méthodes fondées sur l'illusion, la tromperie, disons tout simplement le piégeage attirés par des vocables aussi "sacrés" que sont "SOCIAL" ou FONCTIONNAIRES".

Observons, comparons les produits et les taux pratiqués: rien de mirobolant !

Il n'est pas difficile de [s]trouver mieux[/s] ou à *minima* équivalent chez des banquiers conventionnels.

Depuis des mois vous avez un souci avec le Crédit Foncier, sélectionné par le CSF... Inutile de vous adresser au Service Consommateur du CSF pour le résoudre. On y observe tant d'inertie voire de léthargie que tout cela ressemble à de la connivence !

Les erreurs peuvent être multiples, graves et à effet cumulatif.

Surveillez bien vos révisions trimestrielles. Ne faites nullement confiance aux échéanciers du

Crédit Foncier, qui, même en cas de baisse de l' EURIBOR 3 mois, ne manquera pas d'audace pour réévaluer. Scandaleux !

Les sites relatant **les arnaques du CSF et du Crédit Foncier sont multiples.**

Cela ne peut être l'effet du hasard !

Soyez vigilants.

Et si vous recherchez un financement, allez plutôt voire ailleurs qu'au CSF !

Par **yeppas**, le **02/05/2013** à **20:50**

BONJOUR JE CHERCHE DES GENS QUI ONT BENEFICIE D'UN PRET IMMO AVEC LE CSF QUI A VENDU UN TAUX VARIABLE +2-2 (la mensualité reste fixe et seul la durée peut changé on peut gagné 2ans ou prendre 2 ans de plus)MAIS EN PRATIQUE LE TAUX A EXPLOSE PRECIPITANT LES DETENTEURS EN NEGATIVE (mensualité forte et amortissement negative)

je serais tres heureux de voir avec vous les recours possible et meme m'associer avec vous car ensemble on serais plus fort